

ALCOMÉ



L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

LES JEUDIS DE L'AVPU – 10 JUIN 2021



Association des Villes
pour la Propreté Urbaine

Ordre du jour

1. Présentation d'Alcome et de son Président
2. Principaux chiffres sur le tabac et la REP tabac
3. Point à date sur le processus d'agrément
4. Echanges et questions/réponses

1. Présentation d'Alcome et de son Président

Jérôme Duffieux - Président d'Alcome

- **Président de TRADITAB**, PME créée en 2008 par la coopérative des agriculteurs « producteurs » « planteurs » de tabac Tabac Garonne Adour



Objectif : apporter de la valeur ajoutée aux agriculteurs
(tabac produit sur des exploitations familiales de polyculture)

- **TRADITAB** : 38 salariés, CA de 15M€, achat de 600 tonnes de tabac à une centaine d'agriculteurs.
- **Parcours** :
 - Technicien production puis cadre à la coopérative des agriculteurs
 - Mise en place d'une démarche qualité environnement (AGRICONFIANCE)
 - Conseil Départemental du Lot-et-Garonne pendant 2 ans (Agriculture et environnement)
 - Administrateur d'ALCOME en tant que représentant des associations AFTF et FFC

Origine de la REP tabac

Directive européenne sur les plastiques à usage unique :
mise en place le 5 janvier 2023 a maxima



Loi Anti-Gaspillage Economie Circulaire (AGEC) :
mise en place au 1^{er} janvier 2021



VOLONTE POLITIQUE TRES FORTE DE LA FRANCE

Objectifs des fabricants pour la REP tabac

1 Participer à la résolution du problème des mégots mal jetés

2 Efficacité réelle et mesurable de l'éco-organisme
(soutiens financiers et actions opérationnelles)

3 Exercice effectif de leur responsabilité par les producteurs

Présentation d'Alcome

- **SAS** au capital de 100.000 euros située au 88, avenue des Ternes - 75017 Paris
- **Actionnaires** : environ 90% des produits soumis à écocontribution
- **Conseil d'Administration** :
 - British American Tobacco France
 - JT International France
 - Philip Morris France
 - Société Nationale d'Exploitation Industrielle des Tabacs et Allumettes
 - Association des Fournisseurs de Tabac à Fumer - Fédération des Fabricants de Cigares
 - Confédération des Buralistes
- **Censeur d'Etat** : Caroline Montalcino (à confirmer)
- **Directrice Générale** : Marie-Noëlle Duval
- **Objectif à fin 2021** : équipe interne de 4-6 personnes

Vision stratégique d'Alcome

- **En phase avec les objectifs de l'Etat** de régler le problème des mégots jetés sur la voie publique via la REP
- **Engagement collectif, proactif et méthodique** des principaux fabricants à travers la création et le déploiement d'ALCOME
- **Impératif stratégique** : responsabiliser donc mobiliser tous les acteurs, fumeurs et fabricants au 1^{er} chef mais également les acteurs locaux (notamment collectivités compétentes, buralistes et associations)
- **Axe prioritaire de la filière** : sensibilisation des fumeurs conjuguée à la facilitation du « bon geste » (axe partagé par les acteurs de terrain notamment les collectivités compétentes et les buralistes)
- **Collecte des mégots** : à concevoir en synergie avec tous les équipements de collecte des déchets déjà présents sur la voirie et ceux qui pourraient les compléter
- **Exutoire le plus adapté à ce stade** : valorisation énergétique, la valorisation matière ne pouvant être à ce stade qu'expérimentale, au regard notamment du faible gisement et des composés chimiques présents dans les mégots utilisés
- **Impératif technique** : solidifier rapidement les paramètres structurants de la filière, notamment économiques, afin d'être robustes et d'asseoir le dimensionnement de la filière sur des bases incontestables et optimisées

Organisation d'Alcome

Présidence - Direction générale

Missions opérationnelles

Missions fonctionnelles

Gestion adhérents- clients-contributeurs (« AMONT »)

- Barème d'éco-contributions
- Gestion des contrats et relations avec les contributeurs
- Aide à l'éco-conception / R & D

Gestion personnes publiques-partenaires (« AVAL »)

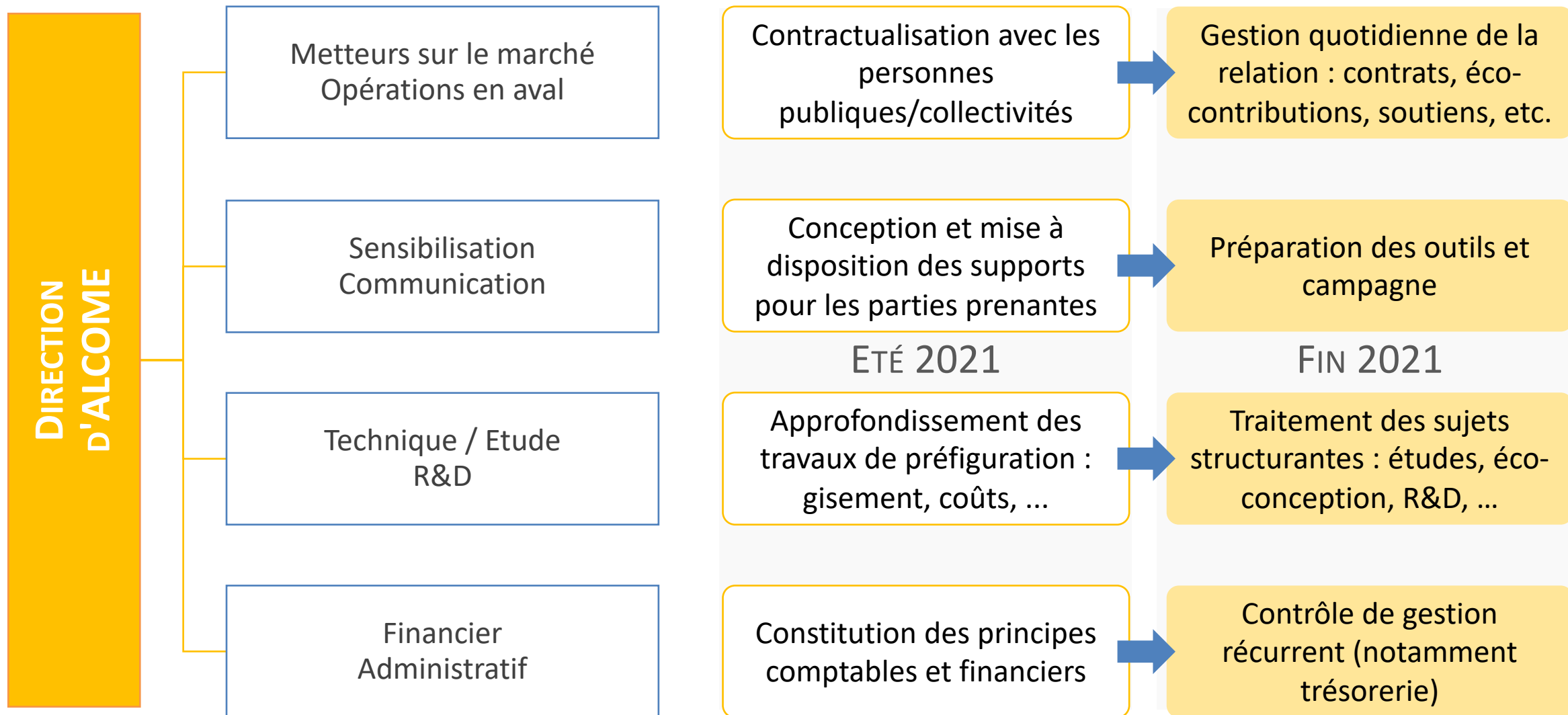
- Opérations de prévention / sensibilisation
- Barème de soutiens financiers
- Gestion des contrats et relations avec les personnes publiques / partenaires / prestataires

- Administrative et financière
- Juridique
- Ressources humaines
- Communication (prévention/sensibilisation, éco-organisme)
- Technique, études...

Premières priorités d'Alcome

1. **Finalisation** du processus d'agrément
2. **Lancement** des études techniques (coûts optimisés et gisements de mégots au sol)
3. **Construction et déploiement des contrats/conventions** et processus de contractualisation (producteurs, communes, autres personnes publiques, personnes privées)
4. **Structuration d'Alcome** : organisation interne, recrutement de l'équipe de direction, installation des comités requis par le Code de l'environnement (dont comité des parties prenantes)
5. **Conception et lancement du Système Informatique** : notamment pour la gestion des contrats avec les communes
6. **Sensibilisation** : initialisation des outils/supports, préparation d'un programme de mise à disposition de cendriers de poche, campagne nationale de sensibilisation (sous réserve)

Activités prévisionnelles d'Alcome en 2021



2. Principaux chiffres sur le tabac et la REP tabac

Chiffres clés



67,7 milliards de cigarettes avec filtre ou de filtres vendus séparément consommés chaque année en France.



25,5% proviennent de l'importation légale, de la contrebande ou de la contrefaçon.



Poids moyen sec du mégot de cigarette avec filtre de 0,22 g → **14 200 tonnes de mégots par an.**



12% des cigarettes consommées en France, (1 700 tonnes de mégots) sont jetées sur la voirie publique chaque année soit environ **27% des cigarettes consommées dans l'espace public** (forte variabilité selon les lieux)



Les mégots représentent **50% du nombre** de déchets sauvages ; mais **1% des tonnes** de ceux-ci.



Plus de **80% des fumeurs** estiment qu'il n'y a pas assez de cendriers sur l'espace public et **75%** d'entre eux regardent s'ils trouvent un cendrier avant de jeter leur mégot.



Seulement **31%** des fumeurs connaissent les **sanctions encourues** mais **94%** reconnaissent le **caractère polluant** du mégot et **90%** l'**incivilité** associée.

Fortes baisses des ventes en France

Evolution des ventes en France de cigarettes

Années	Milliards de cigarettes	Evolution	Si base 100 en 2015
2015	45,79		100
2016	45,61	- 0,4%	99,62
2017	45,05	- 1,2%	98,40
2018	40,89	- 9,2%	89,32
2019	37,84	- 7,5%	82,65
2020	36,38	- 3,9%	79,47

Un grand écart entre prix de vente public et prix de vente HT

	Par paquet de cigarettes	Pour le marché (base 2020)	Répartition
Prix de vente TTC	10 €	18,194 Mds€	
Taxes et rémunération buralistes	9,53 €	17,157 Mds€	94,3%
Part HT Fabricant	0,57 €	1,037 Mds€	5,7%

3. Point à date sur le processus d'agrément

Point sur le processus d'agrément

- Publication le 29 décembre 2020 du décret sectoriel : périmètre des produits et metteurs sur le marché concernés
- Publication le 18 février 2021 de l'arrêté portant cahier des charges de la REP sur les produits du tabac
- Délai pour dépôt de demande d'agrément : 4 mois max. selon l'avis consultatif de la CIFREP du 21/12/2020
- Dépôt de la demande d'agrément d'Alcome mi-avril
- Examen de la demande d'agrément par les pouvoirs publics en cours (avec échanges avec Alcome)
- Consultation publique : CIFREP fin juin / début juillet (à confirmer par les pouvoirs publics)
- Date d'agrément d'Alcome : à l'été 2021 (à confirmer par les pouvoirs publics)



DEMARRAGE DES ACTIVITES AGRÉÉES D'ALCOME A L'ETE 2021 (à confirmer)

Plan de la demande d'agrément

CHAPITRES

I. Vision stratégique

II. Structuration de l'éco-organisme

III. Relation avec les metteurs sur le marché

IV. Communication & Sensibilisation

V. Prévention des déchets sauvages et dispositifs de collecte des mégots

VI. Nettoyement des mégots

VII. Recherche & développement et études

VIII. Hypothèses financières consolidées

ANNEXES

Contrat-type PRODUCTEURS

Contrat-type COMMUNES

Contrat-type AUTRES PERSONNES PUBLIQUES

Contrat-type PERSONNES PRIVEES

4. Echanges et questions/réponses